

## CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS PERSONNELLES

\*Si l'élève a moins de 14 ans, le formulaire doit être rempli et signé par le tuteur.

1. Complétez les informations suivantes :

Nom et prénom de l'élève, tel qu'indiqué par le ministère de l'Éducation : \_\_\_\_\_

Numéro de fiche scolaire : \_\_\_\_\_

Code postal du lieu de résidence : \_\_\_\_\_

Date de naissance de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom du Centre de service scolaire ou Commission Scolaire : \_\_\_\_\_

2. Je, soussigné(e)(nom du signataire), \_\_\_\_\_,  
personnellement ou à titre de tuteur de (nom de l'Élève), \_\_\_\_\_,  
consens à ce, que dans le cadre de l'émission d'une carte à puce OPUS avec photo sur laquelle est encodée  
le Titre scolaire, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) collecte les renseignements personnels  
mentionnés ci-dessus.

3. Les fins pour lesquelles les renseignements personnels sont recueillis sont :

- a) l'émission ou l'annulation du Titre scolaire ;
- b) la facturation du Titre scolaire ;
- c) la vérification du statut donnant droit au Titre scolaire.

4. Je consens également à ce que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et l'organisme désigné à la question 1 « nom du Centre de Services Scolaire ou Commission Scolaire » se réservent, en tout temps, le droit de vérifier, par la transmission des renseignements personnels collectés, mon statut d'Élève aux fins de facturation et de révocation de mon privilège d'Élève si je ne suis plus admissible au Titre scolaire :

Tout recours, plainte ou question que je pourrais avoir concernant la conservation et /ou l'utilisation des informations transférées doit être adressé au Réseau de transport de la Capitale (RTC);

5. Les catégories de personnes qui pourront, dans l'exercice de leurs fonctions, avoir accès à ces renseignements personnels sont les agents de service à la clientèle, les agents de vente de titres de transport ainsi que les employés et consultants qui doivent prendre connaissance de tels renseignements afin d'exercer des fonctions reliées à la vente, à la perception ou à la facturation des titres de transport.

6. Je ne suis pas obligé(e) de procéder de cette façon. Si je préfère, je peux acheter des titres de transport en commun sur des cartes anonymes qui donnent lieu à la collecte d'aucun renseignement personnel et qui ne confèrent aucun privilège tarifaire.

7. Le client qui refuse de fournir les renseignements personnels requis pour l'émission d'une carte OPUS encodée du Titre scolaire ou qui refuse d'établir son identité pourra se voir refuser l'émission dudit Titre scolaire.

8. Toute personne ayant fourni des renseignements personnels a le droit de consulter les renseignements personnels détenus à son sujet, d'en obtenir copie ou de requérir la rectification des renseignements inexacts, incomplets, équivoques ou recueillis en contravention de la loi. Pour ce faire, une demande écrite justifiant l'identité du demandeur doit être adressée au Responsable de l'accès à l'information du Réseau de transport de la Capitale (RTC), à l'adresse suivante : 720, rue des Rocailles, Québec (Québec), G2J 1A5.

Consentement donné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de l'Élève ou du tuteur si l'Élève est âgé de moins de 14 ans